

Les stratégies énonciativo-pragmatiques dans le discours de Joseph Kabila du 30/06/2016.

Damien SHAMBO OPOKA¹

Damienshambo1@gmail

Résumé

Face à la nation le 30/06/2016, à l'occasion du cinquante-sixième anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, le sujet parlant Joseph Kabila fait une communication avec comme objectifs :

présenter l'état de la nation, préparer les esprits aux prochaines échéances électorales dont la question principale demeure la définition et le respect des règles de jeu pour éviter les contestations pré et post électorales.

Pour dénouer ladite question, Joseph Kabila pense à la nécessité d'un forum devant réunir la classe politique, la société civile y comprise, forum de toute attente désignée sous le label de dialogue national inclusif. Face à ce défi, il importe à Joseph Kabila de mettre en branle l'appareil formel de l'énonciation dans le but d'agir sur son interlocuteur.

Mots clés : Stratégies discursives, l'espace des choix du locuteur, échéances électorales, dialogue national inclusif, classe politique, société civile.

Introduction

La notion de discours n'est point distante de la situation de communication. En effet, le sujet parlant utilise les expressions de la langue autrement identifiées signes ou énoncés dans le but de communiquer, de se faire comprendre, de se faire accepter. Parler de la communication c'est évoquer ce « processus visant à transmettre, d'une source à une destination, un message via un code. Communiquer c'est donc transmettre de l'information par l'intermédiaire d'un code » (Jacques Moecheler et Antoine Auchlin, 2011 : 160). Patrick Chareaudeau, de son côté, évoque le concept « contrat de communication » pour désigner l'ensemble des conditions dans lesquelles l'acte de communication est réalisé.

Toutefois, la particularité du discours dans ce processus de communication réside dans le fait que ce dernier implique un acte langagier, d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Kerbrat – Orcchioni, dans Bougnaux (1993 : 219), considère le discours comme étant le « langage mis en action », tandis qu'Emile Benveniste (1966 : 242) l'appréhende comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ».

De cette appréhension de Benveniste nous retenons plus l'intention du locuteur comme étant le but qu'il se fixe au moment de sa prise de parole. Celui d'informer, d'émouvoir, de convaincre, de faire faire, etc.

En introduisant la publication du Groupe Interdisciplinaire de travail en analyse du discours « GITAD » (2015 : 4), Kasoro Tumbwe Romain affirme ce qui suit :

« ...le locuteur ou l'orateur, en communiquant un message, non seulement vise des objectifs ou intentions perlocutoires (informer, persuader, susciter des sentiments, faire faire, ...), mais recherche aussi, pour les atteindre, l'efficacité au moyen des procédés qui puissent le rendre crédible, qualifier pour une prise de parole légitime. Dès lors, il déploiera toutes les ressources de la langue pour parvenir à ses visés et agir sur le destinataire ».

Ce propos laisse entendre que le locuteur, comme nous l'avons évoqué plus haut, se fixe un but. Il veut influencer son allocutaire.

Etant foncièrement subjectif, le discours est toujours celui d'un sujet individuel. Ce qui présuppose qu'un discours désincarné ne soit pas envisageable. Ipso facto, chaque choix d'énonciation est

¹ Damien SHAMBO OPOKA est doctorant à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département des Lettres et Civilisation Françaises à l'Université de Kinshasa.

stratégique parce qu'il écarte d'autres choix possibles. Encore faut-il bien saisir avant toute entreprise le sens de mots stratégie et énonciation utilisés dans cette étude.

Au fond, que retenir des termes stratégie et énonciation ?

1. Les stratégies discursives et les marques d'énonciation

De son sens originel, Le petit Larousse illustré (2013 : 1045) définit le terme stratégie comme étant « *l'art de coordonner l'action de forces militaires, politiques, économiques et morales impliquées dans la conduite d'une guerre ou la préparation de la défense d'une nation ou d'une coalition* ». De ce fait, le terme « stratégie » réfère à une manœuvre propre au domaine militaire.

Sur le plan de la communication, l'on parle aussi de stratégie lorsque, au niveau du sujet parlant, il y a possibilité de choix entre différents moyens expressifs dans le but de convaincre l'allocutaire.

A en croire Charaudeau², l'espace de choix du locuteur est un espace où se déploient trois types de stratégies : stratégies de légitimation, de crédibilité et de captation.

- *Les stratégies de légitimation* : visent la construction d'une position d'autorité à partir de laquelle le discours se déploie. Le discours sous analyse offre plusieurs exemples assez édifiants de ce type de stratégies parmi lesquels on peut citer : « *C'est dans ce sens que des instructions particulières ont été données au Gouvernement en vue de limiter au maximum, les effets néfastes de cette crise, et j'en assurerai un suivi particulier.* » (Discours de Joseph Kabila du 30/06/2016).
- *Les stratégies de crédibilité* : poursuivent la construction d'une position de vérité qui attribuerait au discours un caractère crédible. Le locuteur se pose en évaluateur de son propre discours et en définit les degrés de certitude. La référence à cette catégorie des stratégies est courante dans le discours de Joseph Kabila du 30 juin 2016. On peut y lire : « *...Je lance, à cet effet, un appel solennel à notre peuple, comme je l'ai fait en 2005 et en 2011, de participer massivement aux opérations proprement dites d'enrôlement des électeurs...* »
- *Les stratégies de captation* consistent en des opérations de charme destinées à obtenir l'adhésion de l'allocutaire en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'une cause ou d'un groupe. Il s'agit d'un jeu d'attrape-souris où la raison et la logique sont tenues à l'écart, où le réel s'efface devant le rêve et l'utopie. Tout se joue dans le registre de l'émotion. Parmi les procédés de captation l'on peut signaler la *recherche de connivence*, qui est l'acte de postuler des liens affectifs ou communautaires avec l'allocutaire. C'est le cas du recours constant de l'expression « *Mes chers compatriotes* ». Cette expression en construction anaphorique est, un let-motif pour Joseph Kabila dans le but de s'attirer la familiarité du peuple congolais. Il y a aussi la *mystification* qui consiste à s'identifier ou à associer son discours à des figures historiques. Exemple : « *Depuis que nos Pères de l'indépendance nous ont légué un bel héritage...* » (Idem).

Outre ces différentes stratégies qualifiées de discursives, le locuteur développe, toujours dans le but d'agir sur l'allocutaire, d'autres moyens expressifs : les marques d'énonciation. En effet, l'analyse du discours est censée répondre aux questions principales que sont le *comment* et le *pourquoi* de l'activité langagière par opposition aux méthodes traditionnelles qui plaçaient au centre de leur problématique les questions de genre « *qui, quoi, quand, où ?* »

Aussi, dans l'analyse du discours, le sujet est considéré comme un acteur sociohistorique agissant par le langage, et la fonction subjective est considérée comme fonction fondamentale de la communication langagière.

C'est pourquoi, il est impératif d'évoquer la notion de *marques énonciatives* afin de déterminer, non seulement les protagonistes du procès de communication, mais aussi d'établir le genre du discours. Autrement dit, il faut définir ce qu'Emile Benveniste appelle « *l'appareil formel de l'énonciation* » (1974 : 4) et que C. Kerbrat-Orrechioni nomme « *faits énonciatifs pertinents qui ramènent au dispositif extra-verbal ou intra-verbal* (1998 : 174-175). En clair, il s'agit de faits suivants : les *déictiques* (pronoms personnels, démonstratifs et indices de temps), les *modalités* (expression d'une volonté, d'un désir, du nécessaire ou d'une obligation), les *modalisateurs* (le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé), les *formes d'intimation* (les appellatifs, les formules de ralliement, l'impératif, les volitifs, les performatifs), *l'interrogation* (facteur de tension), *les mots à sèmes évaluatifs ou émotifs et les énoncés rapportés*.

² WIKIPEDIA. Org ! WIKI, Patrick Charaudeau.

Avant d'aborder notre processus d'analyse du discours du Président Joseph Kabila à la nation le 30/06/2016, nous nous contenterons de proposer un contenu sémantique global de ladite adresse.

2. Contenu sémantique global du discours de Joseph Kabila du 30/06/2016.

Lors de la dernière année de son second mandat à la magistrature suprême, le Président J. Kabila, comme à l'accoutumance, fait une adresse à la nation le 30 juin 2016, date commémorative des cinquantesix ans de l'accession de la République Démocratique du Congo à la souveraineté nationale.

L'essentiel de l'adresse fait un état de lieu de la nation avec prospection sur les futures échéances électorales dont le souhait du chef de l'Etat serait de voir les congolais s'y impliquer tout à fait loin de toute influence étrangère pour plus de maturité intrinsèque et de respect. Sont les plus concernés par ces intimités, ces injonctions et ces encouragements les forces de défense et de sécurité, la classe politique, la jeunesse congolaise et la commission électorale nationale indépendante, CENI en sigle.

Les lignes qui suivent seront consacrées à l'analyse proprement dite du discours afin de voir de quelle manière les ressources du langage sont déployées par le locuteur pour agir sur son allocataire.

3. Analyse du discours

Il y a lieu d'observer, dans le discours de Joseph Kabila, la récurrence alternative de *nous* et de *je*. Le locuteur utilise le *nous sociatif*³ quand il parle au nom du peuple congolais en général, tandis que le recours à *je* réfère à l'individu Joseph Kabila, Président de la République Démocratique du Congo.

Bien plus, le discours se construit sur l'alternance de *Je* et de *Vous* qui réfère aux protagonistes de la situation de communication, en l'occurrence, Monsieur Joseph Kabila d'une part, et, de l'autre, le peuple congolais.

Les indices temporels situent le discours dans le temps, celui du moment où la République Démocratique du Congo commémore son accession au concert des nations libres. Ces indices sont observables dans l'extrait ci-dessous :

« *En ce moment où nous célébrons notre fête nationale, j'ai conscience de la situation économique préoccupante que traverse notre pays (...) Et je comprends la perplexité qui est la vôtre, (...) J'aime vous assurer que l'amélioration de nos conditions de vie demeure au centre de nos préoccupations* » (Discours de J. Kabila du 30/06/2016).

Dans l'extrait suivant, nous retrouvons la stratégie de captation qui consiste pour le locuteur de s'identifier ou associer son discours à des figures historiques.

« *30 Juin 1960, 30 Juin 2016, cela fait exactement 56 ans depuis que nos Pères de l'indépendance nous ont légué un bel héritage, celui d'un Congo affranchi de toute servitude et domination étrangère, avec un peuple libre, digne et fier d'être congolais : un grand peuple au cœur du continent* »

(Discours de Kabila du 30/06/2016).

L'emploi de la *négation* dans ce discours permet au Président Joseph Kabila de reformuler l'énoncé du contradictoire qui douterait de la prééminence de cet événement historique. Cette *négation* est l'indice d'un énoncé polémique. En effet, le discours politique étant, pour ainsi dire, un instrument pour faire adhérer ou provoquer une identification entre le destinataire et le destinataire, un instrument pour marquer les rapports d'inférieur à supérieur. Considérons cet extrait :

« *...aujourd'hui encore, hélas ! Certains parmi nous et autour de nous, pensent que le 30 juin 1960 n'aura été qu'une date comme toutes les autres, une date sans signification particulière, un vieux et lointain souvenir rapidement effacé de la mémoire collective ou à effacer à tout prix* » (Idem, p.1).

³ On parle de *nous sociatif* lorsqu'il paraît issu du désir qu'à le sujet parlant dans certaines conditions d'associer à son énoncé les personnes dont il parle ou celles auxquelles il s'adresse ; c'est, en effet, ce qui se passe dans la formule qu'emploie un conférencier, un auteur, comme pour faire participer ses auditeurs ou ses lecteurs à son travail. J. Marouzeau, 1962, *Traité de stylistique latine*, Société d'édition « Les belles-lettres », p. 223.

Pour motiver sa démarche, le locuteur utilise le modalisateur, la structure syntaxique de l'emphase pour la mise en relief. L'exemple cidessous nous le prouve :

« *Célébrer l'anniversaire de notre fête nationale, c'est rappeler donc, une fois de plus, que le Congo est un Etat souverain, disposé à nouer, sans nul doute, des partenariats constructifs et mutuellement avantageux avec tous les autres Etats (...) C'est de haute lutte en effet, que le statut a été conquis. Nos héros et martyrs en ont payé le lourd tribut pour que vive la patrie, ... » (Ibidem, 1).*

Autres constructions motivent le discours à travers *les appellatifs* aussi récurrents dans le reste de l'adresse et dévoilent le sentiment du sujet parlant à attirer la sympathie de l'allocutaire. Il s'agit ici de l'expression « *Mes chers compatriotes* ». Ces appellatifs font preuve de forme d'intimation à travers les modalités du nécessaire, des promissifs, etc. En voici les illustrations :

a) Construction emphatique et modalité du nécessaire pour justifier la nouvelle organisation territoriale qui va de 11 à 25 provinces plus la ville de Kinshasa qui a statut de province selon l'article 2 de la constitution du 18 février 2006⁴ :

« *Notre objectif, c'est bien de parvenir à une meilleure administration de l'ensemble de notre territoire national (...) Notre engagement, ensemble avec les dirigeants de ces nouvelles provinces (...), c'est de ne pas trahir cet immense espoir ». (Idem,2)*

b) Promissifs, modalisateurs et argument d'autorité, des directifs dans le but d'endiguer la déstabilisation économique et monétaire et prise en charge de la jeunesse congolaise :

« *Nous allons accentuer nos efforts de stabilisation économiques et financières, à travers la mise en œuvre des 28 mesures économiques à caractère prioritaire et celle de la loi des finances rectificative de l'exercice 2016 que je viens de promulguer. C'est dans ce sens que des instructions particulières ont été données au Gouvernement en vue de limiter au maximum, les effets néfastes de cette crise, et j'en assurerai un suivi particulier. Idem, p.3).*

c) A l'aide des performatifs, des promissifs, des directifs..., le locuteur justifie la nécessité d'un dialogue national inclusif afin de décongeler le climat politique tendu concernant les préalables pour des élections non contestées : En voici l'illustration :

« *...J'aimerais rappeler, (...) que (...) j'avais annoncé l'option d'organiser le dialogue en vue de garantir un processus électoral inclusif, crédible et surtout apaisé. (...) J'ai eu à l'esprit le souci de doter la classe politique d'un cadre pouvant lui permettre de se donner des gages (...) afin d'éviter la réitération des contestations des listes et des résultats électoraux, ...base matricielle des violences pré et post-électorale. » (Idem, p. 3).*

d) Actes expressifs ou émotifs de Joseph Kabila traduisant son état psychologique en tant que sujet parlant, de surcroît, Président de la République pour encourager la CENI dans ses attributions.

Observons le dans cet exemple :

« *Je félicite notre centrale électorale, la CENI, pour les efforts fournis à ce jour, en rapport avec les préparatifs des futures élections, à travers notamment la révision du fichier électoral. » (Ibidem, 3)*

e) Enfin à l'aide de la modalité de nécessité, de procédé stylistique, de sèmes évaluatifs, de promissifs, d'effets perlocutoires, de la négation modalisatrice ayant trait à l'argumentation et de formes d'intimations dans le cri ou forme de ralliement, J. Kabila conclut son discours en ces termes :

« *A tous ceux qui pensent que l'histoire de ce pays devrait toujours s'écrire en lettre de sang et par les autres nous rappelons que c'est par le peuple congolais, et en République Démocratique du Congo que, dans la paix, les nouvelles pages de l'histoire de notre pays restent à écrire et le seront. Car, comme nous n'avons jamais cessé de le répéter, notre peuple est aujourd'hui mûr. Il connaît parfaitement où se trouvent ses intérêts et comment en assurer la défense. Ces derniers le seront, non plus par la violence, mais plutôt à travers la recherche permanente d'un consensus responsable susceptible de nous aider à préserver les acquis de la lutte de nos Pères de l'indépendance et ceux de nos efforts communs, à savoir la paix, la stabilité politique et économique retrouvée ainsi que le vaste patrimoine des infrastructures bâties en peu de temps, aux prix de plusieurs sacrifices et des chantiers en cours d'exécution. Que vive le République Démocratique du Congo ! Que Dieu bénisse notre pays ! Bonne et heureuse fête de l'indépendance !*

⁴ Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée par la loi n°11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, *Journal officiel de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, numéro spécial du 5 février 2011.

Conclusion

L'adresse de Joseph Kabila le 30/06/2016 à la nation fait montre, non seulement d'un état de lieu de la nation, mais aussi d'une préparation des esprits aux prochaines échéances électorales dont la question cruciale demeure la définition et le respect des règles de jeu afin d'éviter les contestations pré et post-électorales. D'où la nécessité d'un forum devant réunir la classe politique, la société civile y comprise, forum de toute attente désigné sous le label de Dialogue national inclusif.

Il est question pour Joseph Kabila d'agir sur les auditeurs, de les convaincre. Il doit s'engager dans le processus d'influence qui vise à modifier l'état mental de ses auditeurs. Comme le confirme Patrick Charaudeau (2004 : 119-120), « agir sur l'autre ne peut en rester à une simple visée de faire faire, de faire dire ou de faire penser. Elle inclut dans cette visée l'exigence de voir l'intention suivie d'effet. Cette exigence complète la visée communicationnelle par un but d'action qui consiste à mettre le sujet visé dans une position d'obligation à s'exécuter, c'est-à-dire, dans une relation de soumission à la position du sujet communiquant »⁵.

Ce qui justifie autant de stratégies énonciatives utilisées par Joseph Kabila pour engager sa responsabilité en tant que garant de la nation sur l'existence d'un état de chose. C'est pourquoi le discours révèle un caractère, non seulement informatif mais aussi directif.

Pour convaincre ses auditeurs, le sujet parlant, en l'occurrence Joseph Kabila, fait usage des déictiques (pronoms personnels Je – Vous- Nous, les possessifs Votre – Notre, etc.) qui assurent la prise en charge de la situation de communication.

A côté des déictiques sont construites aussi des déontiques (modalisateurs) teintées du caractère directif ayant la valeur d'intimation et prouve à suffisance la volonté du locuteur comme autorité, de surcroît un chef d'Etat. Ce discours est, pour ainsi dire, un discours polémique.

En outre, sont aussi construits, les promissifs, les structures syntaxiques, stylistiques et autres formules de ralliement ciblant ainsi l'émotion dans le but de susciter chez les auditeurs de l'espoir.

En somme, le Congo-Kinshasa peut encore espérer à un processus électoral apaisé et démocratique. C'est un discours, peut-on le remarquer, porteur de germes de campagne électorale anticipée.

Bibliographie

A. Ouvrages

1. Austin J.L., 1962, *Quand dire c'est faire*, Paris, Edition du Seuil
2. Benveniste, Emile, 1966 et 1974, *Problème de linguistique générale*, tome 1 et 2, Gallimard.
3. Charaudeau, Patrick, 2004, « Le contrat de communication dans la perspective langagière : contraintes psychosociales et contraintes de discussion », in Bromberg M. et Trognon, A., dirs., *Psychologie sociale et communication*, Paris, Dunod, p.109-120.
4. Dubois, Jean, et alii, 2012, *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
5. Fuchs, Cathérine et Le Goffic, Pierre, 1992, *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*, Hachette Livre.
6. Giglione, R., 1989, *Je vous ai compris ou l'analyse du discours politique*, Armand Colin, Paris.
7. Kasoro, Romain et alii, 2015, *Les stratégies discursives dans les discours politiques et religieux en République Démocratique du Congo*, Editions du GITAD.
8. Kerbrat-Orecchioni, C., 1998 et 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
9. Maingueneau, Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Edition du Seuil.
10. Maingueneau, Dominique, 2009, *Aborder la linguistique*, Edition du Seuil.
11. Marouzeau, J., 1962, *Traité de stylistique latine*, Paris, Les belles Lettres.
12. Moeschler-Jacques et Antoine Auchlin, 2011, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3^{ème} édition, Armand Colin.
13. Paveau, Marie-Anne et Sarfati, Georges-Elia, 2011, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris.

⁵ www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html.

B. Notes de cours

14. Kasoro, Romain, *Séminaire de pragmatique*, inédit.

C. Webographie

15. WIKIPEDIA. Org/WIKI Patrick charaudeau.

ANNEXE

Discours de Joseph Kabila du 30 juin 2016

Mes chers Compatriotes,

30 juin 1960, 30 juin 2016, cela fait exactement 56 ans depuis que nos Pères de l'Indépendance nous ont légué un bel héritage, celui d'un Congo affranchi de toute servitude et domination étrangère, avec un peuple libre, digne et fier d'être Congolais ; un grand pays au cœur du continent.

Oui, aujourd'hui, 56 ans après, ensemble, nous avons engagé un long processus de construction d'une nation forte qui a pu résister, avec courage et détermination, à toutes les tentatives des forces centrifuges dont l'objectif était, naturellement, de nous diviser.

Que nos forces de défense et de sécurité, qui travaillent nuit et jour, dans des conditions extrêmement difficiles, à la défense de la patrie, trouvent ici l'expression renouvelée de la reconnaissance de notre peuple.

Alors que le pays court encore les mêmes risques et reste exposé aux mêmes menaces comme au lendemain de notre indépendance, aujourd'hui encore hélas ! Certains parmi nous et autour de nous, pensent que le 30 juin 1960 n'aura été qu'une date comme toutes les autres, une date sans signification particulière, un vieux et un lointain souvenir rapidement effacé de la mémoire collective ou à effacer à tout prix. En témoignent les ingérences étrangères intempestives et illicites, dans les affaires de politique intérieure de notre pays.

Célébrer l'anniversaire de notre fête nationale, c'est rappeler donc, une fois de plus, que le Congo est un Etat souverain, disposé à nouer, sans nul doute, des partenariats constructifs et mutuellement avantageux avec tous les autres Etats, dans le respect de leurs peuples respectifs.

C'est de haute lutte en effet, que ce statut a été conquis. Nos héros et martyrs en ont payé le lourd tribut, pour que vive la patrie, toujours et perpétuellement en danger. Voilà qui explique que le credo de notre lutte demeure le respect du droit de notre peuple à s'autodéterminer, conformément à l'intérêt national.

Chers compatriotes,

C'est interpellé par l'héritage de nos héros et de nos Pères de l'indépendance, que nous nous employons, à travers le processus de décentralisation, à doter notre pays d'une nouvelle organisation territoriale. Celle-ci vient, en effet, d'être consacrée à travers l'installation des vingt et une nouvelles provinces, dotées démocratiquement de leurs animateurs, faisant passer ainsi le nombre total de nos entités provinciales de 11 à 26.

Notre objectif, c'est bien de parvenir à une meilleure administration de l'ensemble de notre territoire national et à une bonne prise en charge des besoins fondamentaux de nos concitoyens de l'arrière-pays.

Oui, au contact avec nos populations du Congo profond, j'ai vu renaître l'espoir du redécollage du développement de nos territoires et de nos campagnes.

Notre engagement, ensemble avec les dirigeants de ces nouvelles provinces et ceux des entités de base qui seront rapidement désignés, c'est de ne pas trahir cet immense espoir.

Chers compatriotes,

En ce moment où nous célébrons notre fête nationale, j'ai conscience de la situation économique préoccupante que traverse notre pays, suite principalement au choc exogène découlant de la baisse continue des cours des matières premières d'exportation qui affectent plusieurs pays producteurs, à travers l'Afrique et dans le monde.

Après avoir résisté vaillamment pendant plusieurs mois, la stabilité et la croissance économique de notre pays, amorcées au prix de beaucoup de sacrifice, depuis 2001, sont aujourd'hui, mises à rude épreuve.

Et je comprends la perplexité qui est la vôtre, au regard de la baisse du pouvoir d'achat de chacun de vous, surtout celui des plus démunis, avec des conséquences prévisibles sur le panier de la ménagère. J'aime autant vous rassurer que l'amélioration de nos conditions de vie demeure au centre de nos préoccupations quotidiennes.

Nous allons accentuer nos efforts de stabilisation économique et monétaire, à travers la mise en œuvre des 28 mesures économiques à caractère prioritaire et celle de la loi des finances rectificative de l'exercice 2016 que je viens de promulguer.

C'est dans ce sens que des instructions particulières ont été données au Gouvernement en vue de limiter au maximum, les effets néfastes de cette crise, et j'en assurerai un suivi particulier.

Dans le même contexte, notre jeunesse devrait être assurée, que ses préoccupations, ses doutes et ses ambitions, demeurent au cœur de notre action. Voilà pourquoi, en plus de l'initiative du financement des meilleurs projets des jeunes entrepreneurs, dont l'appel a été lancé début juin dernier, sur toute l'étendue du territoire national, j'ai instruit le Gouvernement à œuvrer à la mise en place rapide d'un fonds spécial de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes de toutes les catégories socioprofessionnelles, en vue d'un traitement plus structurel des problèmes de chômage des jeunes.

Chers compatriotes,

La date du 30 juin, c'est aussi une occasion pour rappel constant à la vigilance car, aujourd'hui comme hier, des menaces à l'intégrité de notre territoire, à la stabilité de nos institutions ainsi qu'à la cohésion nationale, demeurent persistantes et pressantes. Il nous faut, envers et contre tout, œuvrer, de manière inlassable, en faveur de la paix et de la sécurité de notre pays, et faire face aux actes terroristes qui nous sont imposés.

Voilà pourquoi, nos forces de défense et sécurité poursuivent, avec détermination, leur croisade contre les mouvements terroristes actuellement en cavale dans deux groupements du secteur BeniMbau, territoire de Beni. Cette traque gagnera chaque jour en intensité, jusqu'à leur éradication totale.

Mes chers compatriotes,

Avant de terminer mon propos, j'aimerais rappeler qu'il y a une année, jour pour jour, j'avais annoncé l'option d'organiser le dialogue en vue de garantir un processus électoral inclusif, crédible et surtout, apaisé.

Avec l'implication de l'Union Africaine, un processus de facilitation international avait permis d'engager des contacts avec toutes les parties prenantes en vue de l'ouverture de ces pourparlers de grand intérêt national.

J'ai eu à l'esprit, l'impérieuse nécessité des calendriers publiés généralement sous des pressions diverses et celles, prévisibles, d'un fichier électoral qualifié, à juste titre, de peu fiable et de non inclusif, en raison de l'exclusion de plusieurs millions d'électeurs, au nombre desquels, des jeunes majeurs et des congolais vivant à l'étranger.

J'ai eu enfin à l'esprit le souci de doter la classe politique d'un cadre pouvant lui permettre de se donner des gages d'un engagement citoyen à respecter les règles de jeu, en amont et en aval du processus électoral, afin d'éviter la répétition des contestations des listes et des résultats électoraux, base matricielle des violences pré et post-électorales.

Malgré des signaux contrastés envoyés par certains opérateurs politiques, je me réjouis cependant de constater que cette initiative est à ce jour, portée à bout de bras par l'ensemble de notre peuple, à travers la Société Civile et même la majorité de la classe politique.

Cette option étant pour Moi irréversible, j'encourage le Facilitateur désigné par l'Union Africaine, à finaliser ses consultations, en vue de l'ouverture rapide de ce Forum et l'assurance du soutien de la nation congolaise, dans ses efforts visant à parvenir à un consensus politique sur les questions précitées.

Mes chers compatriotes,

Le dialogue n'étant pas cependant, une fin en soi. Je félicite notre centrale électorale, le CENI, pour les efforts fournis à ce jour, en rapport avec les préparatifs des futures élections, à travers notamment, la révision du fichier électoral.

Le processus étant déjà lancé depuis le 10 février 2016 par le lancement de l'appel d'offre en vue de l'acquisition du matériel électoral et, après le test pilote des kits d'enrôlement, l'attribution des

marchés aux entreprises jugées compétitives depuis le 05 juin 2016, et la signature effective des contrats y relatifs, plus rien ne pourra arrêter le train des futures élections.

Voilà pourquoi, je lance à cette effet, un appel solennel à notre peuple, comme Je l'avait fait en 2005 et en 2011, de participer massivement aux opérations proprement dites d'enrôlement des électeurs qui débutent dans quelques semaines, au cours du mois de juillet de cette année, par la province du Nord-Ubangi, en vue de l'établissement des listes électorales.

Je tiens à vous rassurer que toutes les dispositions ont été prises en vue du financement dudit processus, dans toutes ses séquences, tels que prescrits par la loi, mais également en vue de sa sécurisation.

Et comme en 2006 et en 2011, tous les moyens logistiques de l'Armée seront mobilisés et mis à la disposition de la CENI à cette même fin.

Notre engagement en faveur de la démocratie, à travers l'expression régulière de la souveraineté populaire prescrite à l'article 5 de la Constitution est à ce prix.

Mes chers compatriotes,

A tous ceux qui pensent Que l'histoire de ce pays devrait toujours s'écrire en lettres de sang et par les autres, nous rappelons que c'est par le peuple congolais, et en République Démocratique du Congo que, dans la paix, les nouvelles pages de l'histoire de notre pays restent à écrire et le seront. Car, comme nous n'avons jamais cessé de le répéter, notre peuple est aujourd'hui mûr. Il connaît parfaitement où se trouvent ses intérêts et comment en assurer la défense.

Ces derniers le seront, non plus par la violence, mais plutôt à travers la recherche permanente d'un consensus responsable, susceptible de nous aider à préserver les acquis de la lutte de nos Pères de l'indépendance et ceux de nos efforts communs, à savoir la paix, la stabilité politique et économique retrouvée ainsi que le vaste patrimoine des infrastructures bâties, en peu de temps, au prix de plusieurs sacrifices, et des chantiers en cours d'exécution. Que vive la République Démocratique du Congo ! Que Dieu bénisse notre pays !

Bonne et heureuse fête de l'indépendance !